

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30701**

Intitulé

Chargé des systèmes numériques industriels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur de l'IRUP

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201m Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Chargé des Systèmes Numériques Industriels (CSNI) intervient sur des installations industrielles dans tous les secteurs d'activités. Ces installations industrielles peuvent être des lignes de transfert et de production, des moyens de manutention, des process, réseaux locaux, automates, machines spéciales, machines-outils conventionnelles et à commande numérique.

Il peut également participer au montage d'installations industrielles neuves, aux remises aux normes ou rénovations d'anciens systèmes (retro fit), à l'instrumentation numérique d'une ligne de production (robotique, systèmes d'information industrielle, procédés de maintenance préventive ...), ou au transfert de tout ou partie d'une ligne de production industrielle.

Les systèmes numériques industriels mettent en œuvre un ensemble de technologies parfois complexes. Ils peuvent comprendre des :

- Machines de transfert
- Process automatisés
- Robots
- Commandes Numériques
- Systèmes de manutention ou de palettisation
- Capteurs autonomes et communicants
- Systèmes de supervision et de remontées d'informations en temps réel et centralisés ...

Capacités attestées

1/ Définir les modalités d'une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert.

2/ Préparer une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert.

3/ Réaliser une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert, en intégrant les outils numériques.

4/ Capitaliser et assurer un reporting de l'intervention.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les Chargés des Systèmes Numériques Industriels exercent principalement leur métier dans des entreprises de production. Ce sont des PME-PMI et des grandes entreprises issues de tous les secteurs d'activité : mécanique, chimie, énergie, automobile, aéronautique, agro-alimentaire, électronique, nucléaire civil, luxe ...

Ils peuvent aussi être appelés à travailler pour des entreprises de construction ou reconstruction (retro fit) de machines-outils ou de machines spéciales, et des entreprises prestataires de maintenance.

Les CSNI peuvent réaliser des audits de lignes de production, dans l'objectif de proposer des solutions techniques basées sur les nouvelles technologies (numérique, par exemple).

- Chargé de maintenance,
- Responsable d'atelier de production,
- Chargé de l'amélioration continue,
- Technicien HQSE,
- Technicien SAV,
- Régleur,
- Pilote de systèmes de production.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

I1305 : Installation et maintenance électronique

H1208 : Intervention technique en études et conception en automatisme

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée des quatre blocs suivants :

Bloc 1 : Définition des modalités d'une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert.

Bloc 2 : Préparation d'une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert.

Bloc 3 : Réalisation d'une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert, en intégrant les outils numériques.

Bloc 4 : Capitalisation et reporting de l'intervention.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30701 - Préparation d'une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert.</p>	<p>Descriptif : Prévoir et/ou commander les pièces détachées et le matériel nécessaires à toute l'intervention en hiérarchisant les interventions Connaître l'ensemble du plan de transfert et intégrer les problématiques de sécurité et de manutention Identifier et repérer l'ensemble des éléments à démonter à l'aide d'un schéma Identifier seul les causes de dysfonctionnement, en prenant en main, si nécessaire, l'équipement à distance en s'assurant de la sécurité des données et des personnes Effectuer une sauvegarde totale des conditions initiales et restitue partiellement les informations Maîtriser les risques en prenant les mesures nécessaires au maintien de la sécurité de l'équipement Diagnostiquer précisément la(es) pannes, en prenant en compte la globalité du système de production Estimer précisément le(s) cout(s) des pièces détachées et des temps passés Utiliser les arrêts programmés ou propose une solution provisoire en attendant l'arrêt programmé Planifier les travaux en tenant compte de la disponibilité des équipements</p> <p>Modalités d'évaluation En cours de formation, évaluations en situation professionnelle en entreprise par un binôme de tuteurs.</p> <p>Modalités de certification Pour valider le bloc 2, 7 des 10 compétences associées au bloc doivent être validées</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30701 - Définition des modalités d'une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert.</p>	<p>Descriptif : Analyser l'historique et peut énumérer les pannes les plus fréquentes en utilisant tous les moyens mis à sa disposition en interne Expliciter les fonctions principales de l'équipement Connaître l'ensemble du plan de maintenance préventive du parc d'équipement et analyse les résultats de la maintenance prédictive Participer à la rédaction d'un (ou des) cahier(s) des charges de sous-traitance ou d'équipement(s) en argumentant ses choix Participer à l'élaboration d'un plan pour effectuer une installation ou transfert Participer à la sélection d'un équipement en argumentant ses choix Etre acteur au quotidien de la standardisation des produits et de la mutualisation les moyens</p> <p>Modalités d'évaluation En cours de formation, évaluations en situation professionnelle en entreprise par un binôme de tuteurs.</p> <p>Modalités de certification Pour valider le bloc 1, 5 des 7 compétences associées au bloc doivent être validées</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30701 - Réalisation d'une intervention sur des équipements industriels, dans le cadre d'activités d'installation, de construction, de maintenance, de transfert, en intégrant les outils numériques.</p>	<p>Descriptif : Analyser les performances du parc machine Participer à l'amélioration continue dans un groupe de travail et analyse les conséquences de l'évolution du TRS Réaliser/Superviser la maintenance préventive en hiérarchisant les interventions d'après le plan prévu et en préparant les équipements et les documents nécessaires Remettre complètement en service les équipements en corrigeant les problèmes apparents Participer à l'intégration de nouvelles technologies qui permettent une baisse de la consommation énergétique Participer à des actions de maintenance prédictive sur les équipements robotisés Programmer et intervenir avec de l'aide sur un (ou des) éléments robotisés Démonter et préparer les éléments pour transfert et/ou remonte entièrement l'équipement Mettre en service en en corrigeant les problèmes Intervenir en autonomie sur les opérations de maintenance ou d'installation d'infrastructure Participer à des audits (ou réunions) qualité et sécurité, intégrer un (ou des) groupes de travail qualité et sécurité Réagir rapidement et efficacement dans une situation de crise et trouver les moyens d'alerter, de remédier et sécuriser</p> <p>Modalités d'évaluation En cours de formation, évaluations en situation professionnelle en entreprise par un binôme de tuteurs.</p> <p>Modalités de certification Pour valider le bloc 3, 8 des 12 compétences associées au bloc doivent être validées</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30701 - Capitalisation et reporting de l'intervention	<p>Descriptif : Rédiger un rapport exploitable, signe le PV de fin de travaux et/ou renseigne l'historique de façon succincte Renseigner toutes les informations nécessaires aux documents contractuels et outils de suivi (gestion de stocks, indicateurs ...) Planifier en tenant compte des contraintes de la production et en hiérarchisant selon les priorités et rédige des instructions et/ou des gammes exploitables par tous les intervenants Argumenter ses propositions, utilise des méthodes (type AMDEC, outils de résolution de problèmes) Proposer des améliorations sur les opérations effectuées suivant la gamme prévue Remettre complètement en service l'équipement en corrigeant les problèmes apparents et sensibilise les opérateurs à la maintenance 1er niveau Participer à la rédaction des documents réglementaires et techniques Avoir une vision partielle de la durée de vie de l'équipement et trier et recycler en respectant les normes</p> <p>Modalités d'évaluation En cours de formation, évaluations en situation professionnelle en entreprise par un binôme de tuteurs.</p> <p>Modalités de certification Pour valider le bloc 4, 6 des 8 compétences associées au bloc doivent être validées</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Président : un professionnel 50% Membres : 50% professionnels, 50% formateurs
Après un parcours de formation continue	X		Président : un professionnel 50% Membres : 50% professionnels, 50% formateurs
En contrat de professionnalisation	X		Président : un professionnel 50% Membres : 50% professionnels, 50% formateurs
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Président de jury : un professionnel Membres : 50% professionnels (avec l'objectif de 50% d'employeurs et 50% de salariés), 50% formateurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 paru au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé "Chargé des systèmes numériques industriels" avec effet du 24 mai 2018, jusqu'au 24 mai 2022.

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du code NSF en 201r.

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, code NSF 210r, sous l'intitulé "Chargé de maintenance des systèmes numériques industriels" avec effet au 21 avril 2014, jusqu'au 03 juillet 2018.

Arrêté du 10 avril 2009 publié au Journal Officiel du 21 avril 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, code NSF 201r, sous l'intitulé Chargé de maintenance des systèmes numériques industriels avec effet au 21 avril 2009, jusqu'au 21 avril 2014.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 paru au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1999 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 7 octobre 1997 paru au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

12 certifiés par an en moyenne

Autres sources d'information :

recrutement@irup.com

<http://www.irup.com>

Lieu(x) de certification :

Institut régional universitaire polytechnique (IRUP) : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [Saint Etienne]

IRUP

Campus Industriel - Rue Copernic

CS 369

42050 Saint Etienne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IRUP - Campus Industriel - Rue Copernic - CS 369 - 42050 Saint Etienne

ICAM Lille/ADEFA - 6, Rue Auber - BP 10079 - 59016 Lille cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Chargé de maintenance des systèmes numériques industriels